N° 233. CINQ CENTIMES Samedi 11 Mai 1889

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue Verte, 56.

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. » —

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux Bureaux du Journal à PARIS à l'Agence Audbourg, place de la Bourse, 10, et à BRUXELLES pour toute la BELGIQUE, chez MM. A. Grosjean et Cie 104, boulevard Anspach et 3, rue des Teinturiers.

TÉLÉPHONE

ROUBAIX-TOURCOING 10 MAI 1889

LES PROCESSIONS

Nous lisons dans le *Progrès du Nord :*

Les cléricaux lillois ne doutent décidément de rien ! Voici ce que l'une des deux feuilles de notre ville les plus dévouées à leur cause, écrit en tête de ses colonnes :

« Une pétition est en ce moment présentée à la signature des commerçants de Lille, *pour faire violence à M. Géry Legrand*, maire de Lille, et obtenir de lui le retrait de l'arrêté d'interdiction des processions. Le succès de cette pétition devrait être d'autant plus assuré, *qu'au fond, on ne demande pas au maire de revenir sur une décision prise par lui, mais bien par l'un de ses prédécesseurs, M. Dutilleul*, en 1882. Or, les circonstances ont depuis lors changé, des élections municipales ont eu lieu et *les violents ont été expulsés du conseil municipal, pour faire place à des hommes plus modérés*. Voilà la vérité ! »

M. Géry Légrand, et la plupart des membres de notre conseil municipal, que le *Nouvelliste* combattait avec une âpreté et une violence inouies, il y a un an, lorsque ces honorables citoyens sollicitaient le suffrage des électeurs; et qu'il n'a jamais cessé de dénigrer depuis le renouvellement de leur mandat, seront certainement touchés de l'hommage rendu par cette feuille repentante, à leur modération et à leur sagesse.

Mais le *Nouvelliste* se tromperait grossièrement, croyons-nous, s'il supposait que le maire de Lille et ses collègues vont pousser la reconnaissance jusqu'à faire droit à sa requête.

L'organe clérico-boulangiste peut déployer toutes ses grâces et toutes ses séductions ; il peut prendre, tant qu'il voudra, son ton le plus doucereux, et brûler l'encens de ses compliments hypocrites sous le nez de nos édiles. Les processions resteront supprimées, comme devant.

Lorsque l'honorable et regretté M. Dutilleul, maire de Lille, que l'on n'a jamais connu trop empressé à se mettre à la remorque des violents, prit l'arrêté dont on se flatte d'obtenir l'annulation, il faut croire, sous peine d'outrager sa mémoire, qu'il se laissa guider, dans cette circonstance, par les raisons les plus sérieuses.

Ces raisons, que tout le monde connaît, n'ont pas cessé d'exister. Le maintien de la paix religieuse et de l'ordre public, dans une ville où plusieurs cultes sont établis, s'oppose au rétablissement des processions. Les catholiques protestent en vain, au nom de la liberté, contre l'obligation que le pouvoir civil leur impose de ne pas sortir de l'enceinte de l'église, pour célébrer leurs cérémonies. Car c'est pour assurer la liberté de tout le monde, que l'autorité les empêche de s'emparer de la rue et d'interrompre la circulation pendant plusieurs heures dans les quartiers les plus populeux.

Nous rappelons des principes que le parti républicain a toujours pratiqués. Le *Nouvelliste* ne l'ignore pas ; et en cherchant, suivant son expression, à faire violence à M. Géry Legrand et à ses collègues, la feuille cléricale leur demande plus qu'un désaveu des actes de leurs prédécesseurs : elle leur demande de renier leur passé, et de courber humblement la tête sous les sommations du parti catholique. C'est pourquoi, nous affirmons, sans crainte d'erreur, que le *Nouvelliste* en sera pour ses frais d'éloquence.

Convient-il, maintenant, de s'arrêter à l'hyperbolique affirmation des pétitionnaires, qui prétendent, sans sourciller, que le commsrce lillois perd en moyenne 500.000 francs par an, par le fait de l'interdiction des processions

A qui fera-t-on croire, que les mères de famille catholiques, cessent de parer leurs enfants d'habits de fêtes, depuis que les *processions sont supprimées*

Est-ce que les cérémonies fréquentes *qui ont lieu dans l'intérieur des églises*, ne sont pas l'occasion de dépenses continuelles pour les parents ?

Mais il serait aussi puéril de démontrer la fantaisie de ces chiffres, que de prendre au sérieux les arguments historiques développés par le *Nouvelliste*, tout le long de l'article dont nous avons cité le début.

Nous ne voyons guère notre premier magistrat municipal et ses collaborateurs, subitement ébranlés dans leurs convictions, parce que Louis XIV a figuré dans le cortège d'une procession, à Lille, en 1671 ; et parce que nos pères s'imaginaient, dans leur crédulité, que le meilleur moyen de conjurer la peste et les autres fléaux de l'humanité, consistait à processionner à outrance ?

Autres temps, autres mœurs. Nous ne croyons plus à la vertu des pompes et des exhibitions catholiques, pour détruire la maladie. L'application régulière des découvertes de la science et des lois de l'hygiène, voilà nos remèdes !

A.-G. CLAUDE

COURRIER DE L'EXPOSITION

DEUXIÈME JOURNÉE

A travers l'Exposition

Le nombre des entrées pendant la journée de mardi a été de 70,915 personnes dont 60,000 payantes.

Faux tickets

On a découvert qu'il se fait à Paris de faux tickets. Une enquête est ouverte à ce sujet.

Sérénade à M. Carnot

La musique des grenadiers belges a donné hier, entre cinq et six heures, une sérénade au président de la République, dans les jardins de l'Elysée. La « Légia », société chorale belge, a chanté quelques brillants morceaux. Un lunch a ensuite été servi aux exécutants.

Un hommage à M. Alphand

Plusieurs conseillers municipaux de Paris vont proposer de donner à une des grandes voies le nom d'Alphand.

Il n'y aura qu'une voix parmi les Parisiens, parmi les Français, parmi les étrangers, pour applaudir à ce témoignage d'admiration et de reconnaissance donné au directeur des travaux de l'Exposition universelle, qui a tant fait, par surcroît, pour l'embellissement et l'assainissement de la capitale.

La surveillance

Les jardins de l'Exposition sont ouverts le soir au public, mais les galeries doivent être fermées à sept heures. Il faut donc s'assurer avant la clôture qu'elles sont complètement évacuées.

Voici comment ce service est organisé : une brigade de trois cents agents, se divise en escouades de cent hommes chacune et parcourt les galeries, veillant scrupuleusement à ce que personne ne se cache dans ces vastes enceintes.

A onze heures un quart du soir, c'est la retraite générale. A partir d'aujourd'hui, la place de Paris déléguera deux tambours qui battront la retraite dès dix heures et demie. Une ronde, composée de deux cents agents et de cinquante hommes de la garde de Paris, munis de falots, visitera les galeries extérieures, les jardins, les bosquets, les établissements publics, et refoulera les retardataires jusqu'au pont d'Iéna.

La nuit, il y a des patrouilles incessantes. Dans chaque classe, deux ou trois agents de service, porteurs de falots, s'assurent qu'il n'y a personne dans l'enceinte de l'Exposition ; ils arrêtent quiconque est rencontré et, faute de réponse au : « Qui vive ! », leur consigne est de crier : « Au secours ! »

Pour garantir contre tout risque d'incendie, de quart d'heure en quart d'heure, des pompiers, escortés de gardiens de la paix, procèdent à des rondes minutieuses. Ils sont arrêtés, suivant la consigne, par tous les agents qui les rencontrent.

Un réactionnaire insolent

Deux incidents regrettables se sont produits, lundi, à l'Exposition, pendant la visite du président de la République. Au cours du discours de M. Carnot, un jeune homme de trente-deux ans environ, grand, vêtu d'un élégant complet gris, porteur de moustaches blondes, avait manifesté à plusieurs reprises, des opinions blessantes pour le chef de l'Etat. Des altercations s'étaient élevées entre lui et ses voisins, qui voulaient lui imposer silence. Au moment où le discours se terminait, il s'écria d'une voix forte : « Est-il assommant ce...-là ! Les voisins, déjà indisposés par son attitude provocatrice, se jetèrent sur lui avec indignation.

M. Mouquin, commissaire de police du quartier du Faubourg-Montmartre, de service à l'Exposition, apercevant le tumulte, s'interposa et put arracher l'insulteur à ses adversaires. Les faits ayant été établis, M. Mouquin, après avoir interrogé ce jeune homme, l'a envoyé au Dépôt, sous l'inculpation d'outrages au chef de l'Etat.

C'est un sieur Albert Basquin, se disant ancien rédacteur de l'*Indépendant du Pas-de-Calais* et prenant la qualification de journaliste catholique et monarchiste.

UNE STATUE A THIERS

Le *Parti National* ouvre une souscription pour l'érection d'une statue à Thiers. Son rédacteur en chef a reçu hier la lettre suivante :

Paris, 8 mai 1885.

Monsieur,

Je m'empresse de faire savoir au Comité qui va se former pour l'érection de la statue de M. Thiers, sur une place de Paris, qu'une somme de quarante-six mille francs (46.000 fr.), déposée sous mon nom à la Banque de France, est destinée dès longtemps à cette œuvre de gratitude nationale. Cette somme provient de la souscription ouverte par M. Ménier, dans son journal le *Bien public*, après la mort du libérateur du territoire ; elle a été formée en presque totalité par des souscriptions à 5 centimes.

Voilà douze ans bientôt que M. Thiers est mort ; et les souscripteurs pensaient que c'est aux pouvoirs publics, organes de la France, de rendre officiellement et par un projet de loi, à la mémoire de M. Thiers, l'hommage patriotique qui lui est dû à tant de titres.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

B SAINT-HILAIRE.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix Tourcoing

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 9 mai. — Le Conseil des Ministres qui s'est réuni ce matin, a décidé le *remplacement* de M. Richaud, gouverneur général de l'Indo Chine, par M. Piquet, gouverneur des établissements français dans l'Inde.

M. Richaud sera appelé à d'autres fonctions. Le Conseil a décidé également le remplacement de M. Parrau, résident supérieur d'Hanoï, et de M. Reinard, résident général d'Annam et du Tonkin, qui a demandé à rentrer en France.

MM. Reinard et Parrau seraient remplacés par MM. Brière et Hector, administrateurs des affaires indigènes.

M. Etienne a soumis à la signature de M. Carnot un décret relatif aux droits de douanes en Indo Chine ; l'application de ce décret donnera une moins-value de un million, elle sera compensée par une économie équivalente, sur l'organisation militaire en Indo Chine.

Le Conseil s'est occupé en outre de la question des tableaux d'exposition.

M. Fallières a été chargé de régler la question d'un mouvement préfectoral en préparation ; elle ne sera pas arrêtée avant la fin de la semaine.

L'envoi annoncé de différentes circulaires ministérielles est retardé jusqu'à l'autre semaine, les circulaires Faye et Fallières n'étant pas encore prêtes.

LA HAUTE COUR DE JUSTICE

L'Instruction

Paris, 9 mai. — La commission d'instruction a consacré sa séance de ce matin à la revue et à un demi classement de ceux de ses dossiers qu'elle n'aura désormais à examiner que le jour où en séance plénière, elle devra prononcer son arrêt de renvoi.

Les consignes données par la commission viennent d'être renouvelées et considérablement accentuées ; les deux gardiens de la porte du salon Jeanne Hachette ont été relevés ce matin du poste qui leur avait été confié dès le début de l'instruction, et remplacés purement et simplement.

M. Merlin et ses assesseurs auraient, paraît-il, des doutes sur la discrétion de ces deux garçons.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les deux nouveaux gardiens ont reçu des ordres formels pour tenir, plus que jamais, à l'écart, toute personne étrangère à la commission, ou non convoquée par elle.

Cette après midi, aucun incident n'a marqué la séance de la Commission, dont les dossiers, au dire de la *France*, se seraient accrus d'un volumineux envoi d'un républicain de Brest.

LE DUC D'AUMALE A L'ÉLYSÉE

Paris, 9 mai. — M. Carnot a reçu dans la matinée le duc d'Aumale, qui l'a félicité pour l'insuccès de l'attentat dirigé contre sa personne.

L'ATTENTAT CONTRE M. CARNOT

Paris, 9 mai. — M. Gastinne-Renette, armurier, chargé par le parquet d'examiner, ainsi que nous l'avons dit, l'arme et les cartouches dont s'est servi Perrin, n'a pas encore déposé son rapport au parquet.

Il est maintenant prouvé que le prévenu n'a pas acheté son revolver chez M. Hidoux, armurier, 36, boulevard de Strasbourg.

M. Hidoux a déclaré à M. Atthalin, juge d'instruction, qu'il n'avait vendu à Perrin que des cartouches. Vers la fin du mois de mars, Perrin s'est présenté chez lui et a demandé des cartouches en blanc et six cartouches à balles. Il a prié l'armurier de lui retirer la poudre de ces six dernières cartouches et de replacer ensuite les balles.

La chose a surpris M. Hidoux et il a supposé que son client agissait dans l'intérêt d'un homme qui avait la monomanie du suicide.

CIRCULAIRE DU GRAND RABBIN

Paris, 9 mai. — M. le grand rabbin Zadoc Kahn vient d'adresser aux Israëlites une circulaire les conviant au service religieux qui sera célébré samedi prochain pour fêter l'anniversaire de 1789 et l'émancipation civile qui, pour les juifs français, remonte à cette date.

Il les invite à prier pour que Dieu maintienne la France toujours prospère, unie, puissante et respectée, car, dit il l'avenir de l'humanité est liée à la grandeur de la France ; puis il ajoute que la campagne antisémitique menée par quelques-uns est contraire à la noblesse généreuse du sentiment français et termine ainsi :

« Nous sommes tranquilles sur l'issue de cette campagne. La France ne répudiera pas son passé, ses traditions, ses principes, qui constituent le meilleur de son patrimoine moral. Elle accueillera avec dédain un système de dénigrement importé du dehors et qui jure avec son esprit libéral et généreux. Quant à nous, mes chers frères, nous continuerons à aimer notre pays, à lui consacrer nos forces et à lui témoigner en toutes circonstances, notre gratitude et notre dévouement. »

LES CIRCULAIRES MINISTÉRIELLES

Paris, 9 mai. — Les circulaires aux fonctionnaires sur les devoirs politiques ne seront expédiées que lundi prochain. Il a été decidé en effet, que tous les ministres civils en enverraient simultanément et tous, notamment le garde sceaux et le ministse de l'instruction publique, n'en avaient pas préparé jusqu'à présent.

LA DÈCHE BOULANGISTE

Paris, 9 mai. — Le journal le *Soir* publie une correspondance de Londres donnant des détails sur la détresse dans laquelle se trouve la caisse boulangiste.

Le comte de Paris qui avait fait fournir des fonds par quelques banquiers anglais aurait fait cesser ces subsides, depuis le départ du général Boulanger, de Paris.

Des demandes de secours et de subventions affluent de toutes parts, mais le général est dans l'impossibilité absolue d'envoyer de l'argent.

Le voyage de M. Naquet, à Paris, aurait pour but de tenter des démarches auprès de quelques banquiers parisiens ; de son côté Boulanger aurait tenté des efforts auprès des Irlandais, mais sans succès.

M. CARNOT DANS LE PAS-DE-CALAIS

Paris, 9 mai. — Quelques journaux ont publié un programme du voyage qu'il doit faire dans le Pas-de-Calais.

Le programme de ce voyage n'a pas encore été arrêté et par suite les renseignements donnés sont inexacts.

ASSASSINAT D'UN MÉDECIN

Albi, 9 mai. — Le docteur Cassan, médecin de l'hospice du Bon-Sauveur, à Albi, a été assassiné cette nuit. Le corps est percé de nombreux coups de couteau.

Le domestique de la victime a été arrêté : il porte aux mains des blessures qui le font soupçonner d'être l'auteur du crime.

La justice est sur les lieux et poursuit son enquête.

ÉTRANGER

ITALIE

L'ÉRUPTION DU VÉSUVE

Naples, 9 mai. — L'éruption du Vésuve menace d'être longue : elle prend le caractère et les proportions des éruptions restées célèbres de 1822 et de 1872.

Sa lave bifurque dans les directions d'Ottaiano et de Pompeï. On craint de nouveau l'ensevelissement de la cité ressuscitée.

La lave marche très lentement ; elle a une largeur de 25 mètres.

Beaucoup de voyageurs se rendent au Vésuve, rien ne se voyant de loin. Mais, gravir la montagne est impossible, étant donné le camorra des guides. On sait qu'ils ont détruit le funiculaire.

L'éruption actuelle, au dire du professeur Palmieri, sera *magnique*, sans être dangereuse.

AUTRICHE-HONGRIE

Vienne, 9 mai 1889. — Aujourd'hui à la Chambre hongroise, M. Tisza a été violemment attaqué par M. Pazmandy qui a accusé le gouvernement hongrois de recevoir de l'argent des banquiers allemands pour soutenir les élections de ses candidats.

Il a reproché à M. Tisza, sa conduite à propos de l'Exposition française, qui empêcha l'industrie hongroise d'y prendre part.

Trois députés : MM. Appony, Ugron et Iramjy, ont appuyé ces récriminations et ont déclaré que M. Tisza, avait lâchement trahi les intérêts de la patrie.

DERNIÈRE HEURE

Diner à l'Elysée

Paris, 9 mai. — Le diner offert par M. Carnot comprend 180 couverts.

Toutes les autorités et le lord-maire avec les shérifs y assistent.

La musique de la garde républicaine a joué les airs nationaux des pays représentés officiellement à l'Exposition.

REVUE DE LA PRESSE

M. Auguste Vacquerie dans le *Rappel* s'adresse à M. Tisza, ce ministre autrichien qui a prononcé à la tribune, ces mémorables paroles :

Les imprudents qui prendront part, soit comme exposan's, soit comme visiteurs, à l'Exposition française, sont prévenus que nous ne répondons pas de leur sécurité.

Notre éminent confrère rappelle cette inoubliable journée du 6 mai où, un million d'hommes, heureux, triomphants, calmes et dignes, fêtaient l'inauguration de l'Exposition et il dit au ministre autrichien.

M. Tisza, vous-même, vous qui avez calomnié Paris, auriez pu venir à l'inauguration sans avoir rien à craindre pour votre précieuse personne. Venez nous visiter quand vous voudrez et vous ne commettrez aucune imprudence, et je vous préviens, moi, de votre sécurité, et je vous préviens, moi, que vous serez infiniment plus en sûreté dans notre capitale que dans la vôtre où vous avez besoin d'une escorte de cavalerie pour ne pas être maltraité lorsque vous allez à la Chambre.

Et vous reconnaitrez, cher monsieur Tisza, qu'il faut choisir sa manière de servir. C'était pour être agréable à M. de Bismarck, que vous avez essayé d'empêcher le succès de l'Exposition française ; tout autre mode d'obséquiosité aurait mieux valu que celui auquel l'événement a donné un si éclatant démenti. Je vous assure que vous auriez pu être aussi servile sans être aussi ridicule.

Malgré Bismarck et ses valets, la France a accompli ce qu'aucune nation du monde ne saurait faire : C'est ainsi qu'elle se venge de ses détracteurs.

Ce n'est pas seulement à l'extérieur que notre pays a des ennemis irréconciliables : elle en a aussi à l'intérieur, dans Paris même.

Les grands cercles où se réunissent tous les aristocrates poseurs qui coudoient les rastaquouères et les grecs, ont systématiquement laissé dans les armoires les drapeaux qu'il est d'usage d'arborer les jours de solennité publique.

Le *Radical* demande que la police donne une leçon à ces bonhommes mal élevés :

La chose est facile :

Ces tripots-là sont, comme les plus infimes claque-dents, des établissements de tolérance. L'administration pourrait rappeler à l'occasion aux tenanciers, fussent-ils ducs ou marquis, qu'on a l'œil sur eux et qu'à la première incartade on les fermera. Ils crieraient sans doute ils insultent sans qu'on les ait menacés. Ces insolents oisifs qui outragent le gouvernement de la République mériteraient qu'on leur rappelât que ce gouvernement existe et qu'il entend être respecté des bonneteurs à cent louis comme des joueurs à cent sous.

La loi aussi pourrait intervenir.

La noblesse française s'est réfugiée dans les écuries et dans les salles de jeu. Les anciens nobles, les preux, taillaient en pièces les Sarrazins, les chevaliers modernes se contentent de tailler à banque ouverte. La noblesse contemporaine, comme l'autre mettait sa gloire à gagner des batailles, met la sienne à gagner des poules. Les titres deviennent ainsi un moyen de se faufiler dans les endroits où l'on joue cher. Ça devrait se payer, cet avantage là.

On a imposé tous les plaisirs du pauvre, toutes les vanités du travailleur aisé, pourquoi ne frapperait-on pas d'un droit proportionnel la jouissance de ces titres nobiliaires qui ne représentent plus rien, ni le titre, ni les services rendus. Qu'on excepte les nobles personnes ayant gagné leurs titres sur le champ de bataille, les titulaires en seront peu nombreux ; — mais ceux qui pour jouir des avantages nobiliaires se sont seulement donné la peine de naître ou ont versé une certaine somme au pape, qui les a fait comtes, — n'y aurait-il pas justice à les imposer, — ou mieux encore à ouvrir leurs cercles fermés à tous ceux qui, voulant être barons ou vicomtes, consentiraient à verser à la chancellerie le coût de ces titres.

Voilà qui ferait repentir les grands cercles de leur insolente bouderie.

LE LISEUR.

Les débuts de Mme Melba à l'Opéra

Mme Belba a débuté hier soir, à l'Opéra dans le rôle d'Ophelie de Hamlet. La représentation a été très belle et vraiment très glorieuse pour

---

FEUILLETON DE *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 26

Le Docteur Vampire

DEUXIÈME PARTIE

LA MAISON SCÉLÉRATE

— Aussi bien que possible.

— Vous reconnaitrez qu'on ne vous a ni interrompu ni gêné. Vous avez donc pu vous édifier sur les circonstances malheureuses de son accouchement.

— C'était inutile ; je savais en venant ici ce qu'il faut en penser.

— Vous êtes tenace. Heureusement, pas plus qu'aucun de nos confrères vous n'êtes infaillible.

M. Maréchal ne répondit point et fit un pas vers la porte du perron.

— Oserais-je, reprit Thureau, vous demander où vous allez vous proposer d'aller ?

— A quoi bon ? Je suppose aussi que vous le savez.

— Ce serait uniquement pour vous épargner une démarche inutile.

Le voyageur le transperça d'un coup d'œil fulgurant et, pour la seconde fois, sans relever ses apostrophes équivoques, il voulut sortir.

— Si vous allez chez le maire, reprit Thureau, je vous assure que vous perdrez vos pas.

— Il serait votre complice ?

Le Vampire répondit en riant de son rire diabolique :

— D'abord, je n'ai point de complice n'étant point coupable.

— Pas même d'accouchement clandestin ?...

— Il n'y a pas d'accouchement clandestin chez moi.

— Et ce cadavre gisant là-bas, près de la fournaise où ce misérable allait le précipiter quand j'ai arrêté son bras ?

Mathieu commença un hideux grognement, interrompu par un signe impérieux de son maître.

— Je vous atteste qu'il n'existe rien de pareil.

— Ha ! ha !... fit le docteur Maréchal sentant se réaliser l'impression que lui avait produite l'air dégagé du Vampire.

— Vous ne me croyez pas encore ? reprit celui-ci.

— Si fait, monsieur, je commence à vous croire.

— Mon Dieu, c'est élémentaire. Mathieu est allé chez le maire de Meurtaux, excellent homme qui n'a rien à me refuser, sachant apprécier ma probité et les soins que je donne gratis à sa famille. Il lui a porté de ma part un mot déclarant à la fois l'accouchement, chez moi, d'une jeune femme inconnue, et la venue au monde d'un enfant mort-né.

C'est simple et régulier au premier chef.

Mathieu, qui est un bon serviteur, ne craignant pas sa peine, s'est en même temps chargé de soumettre le corps à cet honnête magistrat, en lui demandant l'autorisation de le faire, après cet examen, *enfouir dans un coin du cimetière.*

Tout ce que disait-là Thureau était parfaitement exact.

Pendant que le protecteur de Jeanne Lebourg s'entretenait avec elle, le Vampire donnait ses instructions à son Caleb :

Pour cet homme habile, il n'y avait pas de paroles perdues ; la menace échappée à son adversaire devint le point du départ de sa défense.

— Tu viens d'entendre, dit-il à Mathieu. Ce médecin des morts, qui nous en veut, a caché le corps sous les pierres. Cours au four à chaux, reprends-le. Porte-le d'une traite chez M. Bouchard ; voici un certificat pour l'inhumation d'un embryon, si, par impossible, il soulevait la moindre objection, nous avons des témoin[illegible] comme quoi il est venu mort ; le père lui-même, Nanette, toi certifierez...

— Moi, je certifierai tout ce qu'il faudra contre cet intrigant, qui m'a causé une soûleur !... Ah ! si vous m'aviez laissé lui casser les reins !...

Sur ce regret, Mathieu partit. Sa dose d'intelligence, était médiocre, mais comme il s'appliquait uniquement au mal, il y réussissait au souhait de son patron.

Une demi-heure après il était chez M. Bouchard, qui ouvrait les volets de son épicerie, et le dialogue suivant s'établit :

— Bien le bonjour, monsieur le maire.

— Bonjour, Mathieu. Qu'est-ce que vous portez donc là ?

— Sous votre respect, monsieur le maire, c'est pas quelque chose de beau ; voilà un certificat qui vous expliquera l'affaire.

M. Bouchard rentra prendre ses lunettes, revient en les frottant et après avoir péniblement épelé le grimoire tracé à la hâte par Thureau :

— Ah ! bon, dit il avec dédain c'est un *fétu*.

— Comme vous dites, monsieur le maire, et, avec votre autorisation, je voudrais en être débarrassé... Souhaitez vous le voir ? J'ai ordre de vous le *soumissionner*.

M. Bouchard fit un geste de dégoût indescriptible :

— *Pouah !...* pourquoi faire !... joli déjeuner, ma foi !... Allez vite trouver François, qu'il fasse un trou, et jetez-y ça. Est-ce qu'il y a besoin de formalités pour ces choses là.

François était le fossoyeur du village.

Mathieu ne se le fit pas répéter. Ayant remercié M. le Maire, il commanda à M. l'épicier un pain de sucre et deux livres de café, échangea avec ce magistrat commode et industrie[illegible], une poigné de main et alla trouver [illegible] François auquel il aida à creuser le t[illegible]rou et à qui il donna une pièce de vingt [illegible]sous.

— [illegible]h bien, monsieur, dit Thureau en achevant ce qu'il lui convint de faire connaître de ces détails à son importun confrère êtes-vous convaincu que rien d'illégal ni de monstrueux ne saurait nous être reproché avec ombre de preuve à l'appui ?

— Vous êtes décidément très fort, monsieur, répondit M. Maréchal. Je reconnais n'avoir plus rien à démêler ici et je retourne à Paris. Puissions-nous n'avoir plus à nous rencontrer non plus.

— Bah ! ricana le Vampire, nous nous entendrions peut-être parfaitement, au contraire.

Le docteur Maréchal, dissimulant l'assaut de mépris et de colère qui s'agitait en lui, laissa tomber ce brocard et s'éloigna pour ne pas éclater. Cette fois encore, la droiture et la justice avait été battues par la scélératesse et la duplicité. Il était vaincu, mais non découragé.

— Bon voyage ! ricana derrière lui le Vampire.

Mathieu, de son côté, exhala un soupir de soulagement, suivi en à-parté de ce cri du cœur !

— Je vais donc pouvoir me réconforter d'une pauvre goutte !

Thureau s'empressa de rejoindre le bel Anatole, dont la panique menaçait de tourner en jaunisse.

— Là, c'est fait, n-i-ni, c'est fini, exclama le Vampire, se frottant les mains.

— Ah ! fit le séducteur blême, sursautant sur sa chaise, vous dites ?

— Il est parti, ce gêneur, et pas content, j'ose le dire.

— En vérité ! Ah ! docteur, quel homme de génie vous êtes ! il est parti !... Sarpejeu ! je voudrais bien en faire autant !

— Décidément, vous n'appréciez pas les charmes de la campagne. Soit, rien ne vous tient plus, mon cher hôte.

— Au fait, vous me le garantissez, n'est-ce pas, plus de traces de l'affaire ?...

— Ni vu ni connu. Si votre belle s'est figuré devenir mère, elle a rêvé. Elle n'a aucun marmot à vous opposer ; vous êtes libre comme l'air ; vous avez eu une simple amourette ; on n'est pas pendu pour ça, et il n'y a pas une honnête famille qui repousse pour si peu un prétendant riche et joli garçon.

— Vous me remettez du baume dans le sang. Si je faisais mes adieux à Jeanne ; car je veux mettre tous les procédés de mon côté.

— C'est d'un galant homme et d'un homme galant.

— Vous ne croyez pas que mon départ lui cause trop d'émotion ?

— Quant à ce chapitre, ne vous mettez point en peine, répartit le cynique auquel l'antipathie de mademoiselle Lebourg pour son séducteur n'avait pas échappé. Mais commençons par déjeuner, cette nuit m'a creusé.

— Oh ! moi, je ne retrouverai l'appétit qu'au café Riche.

Il se mit cependant à table et trouva le triste courage de manger en causant de choses et d'autres.

Après le café, il remit à son hôte une large compensation de son hospitalité et de ses bons services, puis il monta embrasser la malade, à laquelle il bredouilla une justification absurde de son prompt départ.

Elle prit cette annonce, comme le prévoyait Thureau, avec une résignation parfaite. Il glissa dans son traversin un porte monnaie, en lui disant à l'oreille qu'il contenait deux mille francs, et, se jugeant quitte et libéré, il lui donna un second baiser sur le front et partit.

Si elle n'eût suivi que son premier mouvement, elle lui eût jeté son argent au visage, mais, elle sentit qu'il lui en faudrait pour elle et peut être pour l'être malheureux et inconnu qu'elle voulait protéger.

Thureau conduisit son futur neveu jusqu'au chemin de fer, et sa dernière recommandation fut d'insister pour qu'il plaidât sa cause auprès de son aimable tante Victoire.

Le cocodès promit et retrouva sa jolie humeur en pensant à ce projet d'hyménée et en se rapprochant de Paris.

Quand il arriva dans la grande ville, il ne se souciait pas plus de Jeanne Lebourg et de ce qui venait de se passer que de l'eau qui coule.

Sa tante Victoire le couvrit de caresses d'autant plus expansives qu'il lui donna l'assurance que son expédition avait eu le résultat le moins compromettant et que c'était parfaitement fini et réglé.

Son oncle de Boves lui montra également bon visage, quoiqu'en laissant comprendre par certaines pointes qu'il n'était pas dupe des prétextes de son absence.

Bref, tout alla si bien que cet honnête trio se crut en position de pousser à la conclusion du mariage du gandin avec mademoiselle Anna Choiseul.

— Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud ! répétait M. de Boves. Allons mon gaillard, enlève-moi cette affaire à la baïonnette ! Tu as trop perdu de temps, déjà plus tu iras vite, plus je te promets une grosse dot ! Car si tu sais, ne te fais pas d'illusion, s'il y a de la fortune, ici. — Tout est à moi !

— Tout ! répéta-t-il, suivant son habitude, d'un accent d'autant plus affirmatif que cette émotion faisait faire une piquante grimace à sa sœur bien-aimée.

Ainsi monté et excité, dès le lendemain, le bel Anatole, ajusté, frisé, la raie dans le dos, ganté gris-souris, se fit conduire à l'hôtel de Choiseul.

Pimpant et rayonnant, il débouchait dans son landeau, au coin de la rue voisine, lorsqu'il vit sortir de l'hôtel deux personnes dont l'aspect lui fut fort désagréable : c'était Paul le sourd-muet, donnant le bras à madame Maréchal.

Ils prirent la direction opposée et ne l'aperçurent point. Cette rencontre mit néanmoins une sourdine à sa belle humeur :

— Tiens ! tiens ! se dit il à lui-même, il paraît que ce tailleur de bois continue de venir ici... Il ne doit pas tenir des propos dangereux ce taciturne ! C'est égal, si j'ai quelque influence céans, je vais le faire évincer proprement, avec les égards dus à son mérite et à son infirmité.

(A suivre) OCTAVE FÉRÉ.